

CLINIQUES VÉTÉRINAIRES DES MARCHES DE BRETAGNE

Zone de la Meslais
4, rue Pierre Harel
35133 LECOUSSE

2 bis place de la République
35300 FOUGERES

47, Bd du Maréchal Leclerc
35 460 ST BRICE EN COGLES

LETTRE D'INFORMATION JUILLET 2021

Attention ! Cas cliniques de Bronchite vermineuse

Nous avons constaté depuis quelques semaines des épisodes de Bronchite Vermineuse dans les élevages. Ces événements surviennent assez tôt, sans doute à cause de l'hiver peu rigoureux que nous avons connu cette année.

La Bronchite vermineuse est provoquée par les strongles respiratoires. Les principaux symptômes sont de la toux et une baisse de la production laitière. En cas d'atteinte grave, de la mortalité peut être observée.

Lorsque vous faites face à un épisode de toux, plus vous agirez vite dans la mise en place du traitement, plus les troubles se guériront facilement. Pour confirmer la présence de la bronchite vermineuse dans votre exploitation, ayez le réflexe copro ! Voici les principales recommandations pour avoir des prélèvements de qualité :

- Ne mélangez pas plusieurs bouses dans le même gant. Apportez-nous des prélèvements individuels
- Prélevez directement dans le rectum et non sur le sol
- Choisissez les animaux qui toussent depuis peu et de préférence les primipares. Au bout d'un certain temps, l'immunité s'installe et peut rendre la ponte des larves rare et provoquer des prélèvements faussement négatifs.
- Dès les prélèvements effectués, apportez-les-nous rapidement : les larves ont tendance à disparaître dans les heures qui suivent le prélèvement.

Contrairement aux strongles digestifs, une immunité protectrice ne se met pas en place. En cas de toux il sera nécessaire de réaliser un traitement avec une molécule adaptée.

Pour que l'écornage ne soit plus un calvaire !

Le saviez-vous ? L'absence de prise en charge de la douleur lors de l'écornage génère une perte de GMQ de 650g par jour pendant 10 jours soit une perte de 6,5Kg. Cette perte est essentiellement liée à une détérioration de l'indice de conversion : la génisse continue à manger mais valorise moins la ration.

Nous vous proposons de venir vous former dans votre exploitation à l'écornage de vos veaux.

Concrètement, comment ça se passe ? pour la formation, vous nous mettez à disposition entre 3 et 5 veaux âgés de 3 semaines à 2 mois. Sur le premier veau, nous vous montrons les techniques de tranquillisation, d'anesthésie locale, de gestion de la douleur et de l'écornage. Ensuite c'est vous qui pratiquez sur les autres veaux sous notre supervision.

A l'issue de cette formation individuelle, vous connaîtrez le protocole complet ainsi que la technique de la prise en charge de la douleur. Nous vous délivrerons également une attestation d'aptitude à la gestion de l'écornage sans douleur.



Larve de strongle
respiratoire



La tarification de cette formation est basée sur un forfait horaire : **100€ HT de l'heure** (en plus du déplacement).

Fortes chaleurs estivales, quelques précautions à prendre



Ombre et apport d'eau sont les principales précautions à prendre. Toutes les catégories d'âges sont concernées.

En cas de coup de chaleur, la première chose à faire et de mouiller abondamment la vache.

L'été risque d'être à nouveau chaud. En cas de forte chaleur, les vaches mangent moins, restent plus longtemps debout, présentent un risque d'acidose plus important (baisse de production de salive et perte de bicarbonate par la respiration) et adoptent des comportements pouvant générer des problèmes sanitaires (regroupement près des zones d'ombre, de courant d'air provoquant une détérioration du sol et augmentant le risque de d'apparition de mammites). Voici quelques recommandations pour limiter au maximum les problèmes :

- **Prévention du risque d'acidose** : apporter du bicarbonate dans la ration des vaches laitières (150 à 200g par vache et par jour)
- **Abreuvement de tous les bovins (veaux dès la naissance et adultes)**, avec des abreuvoirs facilement accessibles et ayant un débit suffisant. Par exemple au pâturage, 10% des vaches doivent pouvoir boire en même temps, avec un débit total de l'eau supérieur à 15L par vache et par heure.
- **Protection contre le soleil** : privilégier les parcelles ombragées ou ayant un abri ventilé ou dédier les parcelles non ombragées au pâturage de nuit. Mettre les vaches au pâturage le soir et la nuit, les laisser dans le bâtiment la journée ou laissez-leur la possibilité de choisir.
- **Optimisation de la ventilation** : retirer dans et autour des bâtiments de la stabulation les obstacles qui gêneraient la ventilation. Installer, nettoyer des ventilateurs dans le bâtiment
- **Optimisation de la gestion de la nourriture et de l'eau** : nettoyer quotidiennement les auges, accepter plus de refus, augmenter la fréquence de distribution et distribuer de préférence le soir (pour limiter l'échauffement de la ration pendant la journée)
- **Prévention contre les contaminations de la mamelle** : utiliser un post trempage à effet barrière et cosmétique (Novactiv Film, Iododip, ...)
- **Détoxification, soutien des fonctions immunitaires** : il est possible de faire une cure de 6 jours de **Draistim** (produit à base de plante) à tout le troupeau après un épisode de chaleur

En bref...

- **Faites des économies sur les frais de déplacement !**

Pour nous permettre d'organiser au mieux nos tournées de visites, nous vous proposons de bénéficier d'une **réduction de 50% sur le tarif de déplacement si vous nous appelez avant 10h.**

En cas d'appel après 10h ou de demande d'horaire particulier, nous appliquerons le tarif normal de déplacement.

Pour vous permettre de vous organiser au mieux, nous pouvons vous appeler environ 20 minutes avant notre arrivée. N'hésitez pas à le demander lors de l'appel.

- **Certificat pour les animaux atypiques à destination de l'abattoir.**

A chaque fois que vous avez un animal atypique (malformation de naissance, bovin ayant subi un traumatisme par le passé entraînant un aspect ou une démarche particulière mais abattable) nous vous recommandons de faire appel à nous pour que l'on voit l'animal avant son départ pour que nous rédigeons un certificat de bonne santé et de transportabilité.

Sans ce document d'accompagnement, il y a un risque non négligeable que la carcasse soit saisie totale même si l'animal est consommable et en bonne santé.

- **Conservation des vaccins au frais :**

Lorsque vous prenez des vaccins chez nous, pensez à vous équiper d'une poche isotherme pour éviter les ruptures de la chaîne du froid. Si nous vous en prêtons, nous vous remercions de bien vouloir nous les ramener ou de nous les rendre à l'occasion d'une visite.